## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Grenoble, le 13 septembre 2017



## Communiqué de presse d'Elisa Martin, Première Adjointe en charge de la tranquillité publique

## Test de la « police du quotidien » à Grenoble ? Chiche!

Grenoble est une ville qui, historiquement, connait des phénomènes de violence. Sa position géographique la situe au carrefour des routes européennes du trafic de stupéfiant. En 2013, le Premier Ministre Valls installait une Zone de Sécurité Prioritaire au Sud-Ouest de la Ville, autour du quartier Mistral. Suite aux interpellations d'Eric Piolle, Maire de Grenoble, au printemps 2017, le Ministre de l'Intérieur accordait un renfort humain.

Force est de constater qu'à Grenoble, comme partout ailleurs en France, la politique de lutte contre le trafic de drogue est tenue en échec tant sur le plan de la sécurité publique que de la santé publique, malgré l'engagement quotidien des forces de sécurité. A l'été 2017, le Procureur de Grenoble s'est fait l'écho de cet échec en pointant les angles morts de la législation actuelle. Il rejoint en ce sens la position de la Ville de Grenoble, qui appelle depuis plusieurs années à ce que le débat sur la légalisation du cannabis puisse sereinement aller à son terme.

Il est indéniable qu'une évolution de la législation relative à la vente et à la consommation de cannabis contribuerait à apaiser nos villes et à éviter bien des drames inutiles. Néanmoins, la tranquillité de nos concitoyens passe également par un déploiement d'effectifs de police et par une priorisation des missions.

Gérard Colomb, Ministre de l'Intérieur, a récemment évoqué l'expérimentation de la « police du quotidien ». Chiche! La Ville de Grenoble est motivée pour innover et expérimenter les nouvelles façons de protéger le bien vivre de ses habitants. Nous sommes déterminés à prendre toute notre place dans le travail de fond qui démarre.

Pour réussir, cette nouvelle police devra s'accompagner d'une hausse significative des effectifs, nécessité qui se heurtera à la baisse systématique des dépenses publiques.

Pour réussir, elle devra également emporter l'adhésion des policiers, qui jusqu'à présent estiment ne pas avoir été consultés. Absence de dialogue qui avait fragilisé dans l'œuf la police de proximité mise en place par Lionel Jospin, Premier Ministre.

Cela suppose enfin d'engager un débat de fond sur l'organisation de la police dans notre République: pas seulement une police d'intervention, pas seulement une police de flagrant délit, mais aussi une police de fond, d'enquête et de proximité. Demain, pour répondre aux délits de basse intensité qui parasitent le quotidien de nos concitoyens, celle-ci devra faire d'avantage de place au pilotage local et partenarial, et être moins centralisée. La Ville de Grenoble est prête à prendre toute sa place dans cette nouvelle approche. Prochainement, je vais me rapprocher des autres collectivités du bassin de vie intéressées par ce dispositif afin d'agir ensemble de façon cohérente et efficace.